

TERMES ET CONDITIONS

Renseignements généraux

Les cours dispensés à l'École de danse l'Entre-Choc sont d'une durée de 60, de 75 ou de 90 minutes selon le cours choisi et la session est d'une durée de 36 semaines, soit de septembre à mai inclusivement. Veuillez vous référer à l'horaire disponible sur la fiche d'inscription pour connaître la durée d'un cours. Les horaires disponibles sur le site sont sujets à changement sans préavis. Nous nous réservons également le droit d'annuler un cours si le nombre de participant n'est pas suffisant.

Tenue Vestimentaire

Porter une tenue appropriée selon le cours suivi.

- Danse créative, Pré-ballet, Ballet classique* : Maillot de danse selon le niveau, collant et chaussons de danse;
- Jazz* : Maillot noir, legging ou cuissard;
- Hip Hop* : vêtements de sport confortables et espadrilles à semelle noire non marquante;
- Danse contemporaine* : vêtements de sport confortables;
- Ballet adulte* : vêtements de sports confortables et chaussons de ballet;

Les cheveux doivent être attachés;

Éviter le port de bijoux;

La gomme et la nourriture sont interdites lors des cours.

Inscription et paiement

Les cours peuvent être payés en totalité en ligne lors de l'inscription ou lors du premier cours de votre enfant. Selon le groupe d'âge des cours choisis, il est possible d'effectuer 2 ou 4 versements en argent ou par chèques postdatés.

Cours de 60 minutes	360\$ (+ 25\$ frais d'inscription)
Cours de 75 minutes	396\$ (+ 25\$ frais d'inscription)
Cours de 90 minutes	432\$ (+ 25\$ frais d'inscription)
Rabais famille	10% par membres de la même famille*
Rabais multi-cours	30% par cours additionnel

Annulation et remboursement

Pour annuler votre inscription, vous devez transmettre à la direction le [formulaire de résiliation](#) ou un autre avis écrit par courriel au info@entre-choc.com. L'annulation sera effective sur réception de cet avis.

Notez que les frais d'inscription de 25\$ ne sont pas remboursables.

Si les cours sont commencés, vous devrez payer ces 2 montants :

- ☐ Le coût des cours déjà suivis;
- ☐ Un frais prévu par la loi. Ce montant correspond au plus petit des montants suivants : 50\$ ou 10% du prix des cours qui n'ont pas été suivis.

Un exemple : vous vous êtes inscrits à une série de 10 cours pour lesquels vous avez payé 250\$. Vous voulez annuler votre inscription après 2 cours. Vous devrez payer 50\$ pour les 2 cours suivis. Vous devrez aussi payer une pénalité de 20\$, qui correspond à 10% du prix des cours restants.

Les cours manqués par l'élève ne sont pas remboursables pour quelque raison que ce soit.

Si un élève doit se confiner en raison d'un test ou d'un cas de COVID dans son entourage et qu'il est absent, les cours manqués ne sont pas remboursables.

En cas de suspension des cours présentiels dû à une pandémie (corona Virus) ou autres circonstances exceptionnelles et inévitables, l'École de danse l'Entre-Choc s'engage à poursuivre les cours de façon virtuelle via la plateforme Zoom selon l'horaire et les disciplines prévues. Les cours offerts virtuellement ne sont pas remboursables.

Si l'école prends la décision de suspendre complètement les cours, les cours non offerts vous seront crédités lors du retour en studio.

Responsabilité de l'école et de l'élève

L'École de danse l'Entre-Choc n'est pas responsable des blessures subies par les participants exerçant une activité dans ses locaux ou participant à ses cours virtuels. Elle n'est également pas responsable des objets perdus ou volés dans les vestiaires.

Respect et intimidation

Nous souhaitons que tous les élèves puissent évoluer au sein d'un environnement respectueux et exempt d'intimidation. C'est pourquoi aucun manque de respect, aucune forme de violence, d'impolitesse ou de harcèlement et aucune forme d'intimidation ne seront tolérées dans notre école. L'École de danse l'EntreChoc se réserve le droit d'expulser, sans préavis et sans remboursement, un élève ou un parent qui ne respecte pas cette mesure.

Sachez que cette dernière s'applique autant au personnel enseignant et administratif qu'aux parents et élèves.

COVID-19

Nous tenons à vous assurer que toutes les mesures ont été mises en place afin d'assurer la sécurité de nos élèves et des membres du personnel dans nos locaux. C'est pourquoi il est important de respecter les règles suivantes :

- Nous vous demandons d'arriver 5 minutes seulement avant votre cours afin d'éviter les périodes d'attente dans les aires communes;
- Tous doivent se laver les mains lors de leur arrivée et leur départ de l'École de danse. Les élèves doivent également se laver les mains avant d'entrer et sortir des studios;
- Il est important que les élèves arrivent prêts et vêtus pour leur cours. Les vestiaires ne seront accessibles que pour suspendre les manteaux;
- Les élèves doivent apporter leur bouteille d'eau car les abreuvoirs ne sont pas accessibles;
- Pour les élèves inscrits en Danse créative, Pré-ballet 1, Pré-ballet 2 et Mini P-hop, vous aurez la possibilité de reconduire votre enfant jusqu'à son local mais ne pourrez pas rester dans l'école de danse ;
- Aucun parent accompagnateur n'est autorisé à rester dans l'école pendant le cours de son enfant.
- Si vous, ou votre enfant manifestez des symptômes liés à la COVID-19, nous vous demandons de rester à la maison.

Prenez note que les mesures sanitaires ci-dessus mentionnées sont sujettes à changement sans préavis selon les recommandations et exigences de la Santé Publique.

Reconnaissance de risque

L'école de danse L'Entre-Choc s'engage à se conformer à toutes les exigences et recommandations de la Santé publique du Québec et autres autorités gouvernementales en vigueur. Cependant, il est impossible de garantir que vous (ou votre enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont vous êtes le tuteur ou le responsable légal) ne serez pas infecté par la COVID-19. De plus, votre participation aux activités pourrait augmenter vos risques de contracter la COVID-19, malgré toutes les mesures en place.

- Je reconnais la nature contagieuse du COVID-19 et j'assume volontairement le risque que je (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou le responsable légal) puisse être exposé ou infecté par la COVID-19 par ma (sa) participation aux activités de L'École de danse L'Entre-Choc. L'exposition ou l'infection au COVID-19 peut notamment entraîner des blessures, des maladies ou autres affections ;
- Je déclare que ma participation (ou celle de mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) aux activités de L'École de danse L'Entre-Choc est volontaire ;
- Je déclare que ni moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), ni personne habitant sous mon toit, n'a manifesté des symptômes de rhume ou de grippe (incluant de la fièvre, toux, mal de gorge, maladie respiratoire ou des difficultés respiratoires) au cours des 10 derniers jours ;
- Si moi (ou mon enfant, si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal), éprouve des symptômes de rhume ou de grippe après la signature de la présente déclaration, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de L'École de danse L'Entre-Choc durant au moins 10 jours après la dernière manifestation des symptômes de rhume ou de grippe.
- Je déclare que si je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) voyage à l'extérieur du Canada après avoir signé la présente déclaration et que je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable légal) présente des symptômes de rhume ou de grippe, ai reçu un résultat positif à la COVID-19 avant mon retour, ou ai toute autre raison de croire que je pourrais avoir la COVID-19, je (ou mon enfant si le participant est mineur/ou la personne dont je suis le tuteur ou responsable

légal) m'engage à ne pas me (se) présenter ou participer aux activités de L'École de danse L'Entre-Choc durant au moins 10 jours après mon retour au Canada.

Prenez note que les mesures sanitaires ci-dessus mentionnées sont sujettes à changement sans préavis selon les recommandations et exigences de la Santé Publique.